

PV du COMITE DIRECTEUR du 6 octobre 2020

Présents : Mrs Emmanuel ANGONIN, Michel BARRAUX, Jean-Claude CLERC, Thierry BONJOUR, Gérard DEBOVE, Philippe FLOCHON, Denis JACQUES, Jean-Louis MONNOT, Michel MONIOTTE, Eric PATENAT, Michel SORNAY, Bernard STEPIEN, Nicolas THABARD, Didier VINCENT et Alain BOUVIER.

Invitée : Mlle Charlotte SAULNIER

Excusés : Mrs Didier BUATOIS, Patrick GIROD, Jean-Pascal MINARO.

Invités excusés : Mrs David PARIS, Clément JAILLET et Ludovic CORNEBOIS

Approbation des PV CD du 28-8 et Bureaux : des 18-9 et 1-10

Ces 3 PV sont approuvés sans remarque

Condoléances – Félicitations – Message :

Condoléances : Les membres du CD adressent leurs sincères condoléances et un message de sympathie et de réconfort aux personnes qui ont perdu un être cher :

- A la famille de Bernard FLORIN, ancien arbitre

Félicitations :

- A David PARIS pour la naissance de Charly. Bon rétablissement à la maman et longue et belle vie à Charly
- Valentin THERY qui a réussi son examen théorique d'arbitre assistant AF3 (cinquième sur douze). Bonne chance à lui pour la pratique.
- A Amir ARLIT pour sa sélection en EF U18

Remerciements : Michel SORNAY indique (avec une certaine émotion) que ce Comité Directeur devrait être le dernier de la mandature et remercie vivement les membres qui cesseront leur activité après l'AG du 24-10-2020, pour leur investissement (certains depuis plus de trente années) et le travail fourni.

Personnel du District :

- Charlotte SAULNIER qui est en contrat d'apprentissage depuis le 17 août de cette année et qui assiste au Comité de Direction se présente, indique les grands axes de sa mission. Michel SORNAY rappelle les objectifs de Charlotte, signale que les retours des clubs sont très positifs (déjà 8 interventions). Quelques questions des Membres du CD avant de clore cette présentation
- Emploi civique : 2 candidatures reçues, rappel de l'objectif de cet emploi : redonner du souffle au PEF. Début de la mission 2 novembre (si possible).

Commissions 2020-21 / modifications textes :

Les membres du Comité de Direction selon l'article 2 du Règlement Intérieur ratifient l'ensemble des décisions prises par le Bureau les 18 septembre et 1 octobre (ceci concerne en particulier pour le PV du 18-9 : purge des sanctions (cas des U18 et U15), les commissions, les règlements ; et 1-10 : le Covid-19)

Assemblée Générale :

Cette AG du 24 octobre 2020, placée sous les contraintes sanitaires se déroulera à 9h15 salle du cinéma située 19, rue Charles De Gaulle à Poligny. Emargement dès 8h30. Port du masque obligatoire.

Définition de l'ordre du jour

Reprise du Règlement intérieur pour évolution des commissions :

- Suppression des commissions « Informations » et « Relation des clubs » qui n'ont plus d'activité. Les attributions de ces 2 commissions sont transférées au Bureau (dans la pratique ce sont les membres du bureau dans la grande majorité qui animaient ces commissions)
- Eclatement du « Pôle des pratiques » en 5 commissions : Animation, Compétitions Jeunes, Féminines, Futsal et Foot Loisirs, Foot Santé. En effet la présentation, lors de sa création, du « Pôle des pratiques » semblait séduisante sur le papier mais dans les faits le responsable « croule » sous la charge de travail.

Vœux :

- Vœu du club de Fort-du-Plasne concernant « Lutte contre l'indiscipline » : après discussion et avis de la commission de discipline le Comité Directeur émet un avis défavorable.
- Vœu de la commission sportive sur demande du CD : modification du championnat de D4. Avis favorable du CD.

Modifications de texte :

- Sur-classement des U16F en SeF
- Championnat D4, les grandes lignes pour répondre à plusieurs objectifs : règlement « adaptable » à la variation de nombre d'équipes engagées chaque saison, continuité entre la D4 et D3, nombre de matches en D4 pas supérieur qu'en D3, plus de souplesse dans les engagements
 - Championnat en 2 phases (automne et printemps)
 - Groupes de 5 ou 6 équipes avec priorisation de groupes de 5
 - Matches aller et retour avec possibilité de jouer en janvier (jusqu'au 31)
 - En phase printemps création de la D5 avec toujours des groupes de 5 ou 6
 - En phase printemps la D4 est constituée de 3 poules de 5 équipes (les meilleures équipes de la phase automne). Chaque premier de poule accédant en D3 la saison suivante
 - Titre de champion de D4 et D5
- Coupes : création de la Coupe de l'Amitié qui se déroule au printemps avec les équipes de D4, D5 et « Foot-loisirs »
- Coupe du « Jura » possibilité pour les équipes réserve de D3 de participer
- Coupe « Conseil Départemental » : retrait des équipes « Foot-loisirs »
- Lutte contre l'indiscipline : réajustement des classements au « fil de l'eau » une fois les résultats homologués et non à la fin des championnats.

Elections : la Commission Surveillance des Opérations Electorales se réunit le 8 octobre pour valider :

- Liste(s) de Comité de Direction
- Candidature des délégués club de District (le District du Jura dispose de 4 titulaires et 4 suppléants)

Validation des rapports d'activité.

Les clubs recevront tous les documents relatifs à l'AG ce samedi 10 octobre (boîte mails, new-letter et site internet)

Covid-19 :

- Pratique : Michel SORNAY rappelle que les clubs doivent respecter strictement les consignes dans l'enceinte du stade mais également lors des déplacements. Une nouvelle réunion avec la préfecture est prévue le 15 octobre.
- Permanences Covid : des permanences auront lieu le dimanche matin de 8h30 à 10h30 pour recueillir des éventuelles déclarations de cas de Covid dans les clubs : 17-20 – Alain BOUVIER. A partir du 25-10

cette permanence est « couplée » avec la permanence « terrains impraticables » : 25-10 – Eric PATENAT

- Matériel et produit pour lutter contre le Covid : Michel SORNAY signale que 11 clubs ont passé commande
- Accès au District : l'accès se fait par la porte principale uniquement (gel à disposition)
- Note FFF : des consignes ont été préconisées par les services juridiques de la FFF pour gérer les « cas Covid ». Pour l'instant les instances Bourgogne-Franche-Comté restent dans le domaine de la prévention ... mais le volet répression n'est pas à exclure en cas de dérive.

Vie du District :

- Les diverses réunions des responsables d'équipes –version Covid- ont été suivies par environ 50 % des personnes convoquées. Le déroulement de ces réunions a démontré de nouveau que celles-ci sont primordiales.
- Journée des Passionnés : les Membres du CD décident d'annuler la manifestation de 2021 vu les incertitudes pesant sur l'utilisation des salles des fêtes. Jean-Louis MONNOT annulera la réservation de la salle des fêtes de Domblans.
- Correspondance clubs / district : plusieurs anomalies
 - Remise des rencontres : c'est le District qui décide de la remise des rencontres et non les clubs
 - Changement de terrain : changement tardif, les commissions sont chargées de sévir en cas de dérive
 - Toute correspondance (hors renseignements) doit être émise à partir de la messagerie officielle du club.
- Comté Départemental de Rugby : demande de prêt de la salle de réunion pour le 19 octobre. Une convention a été éditée et accord donné.
- Avenir de Hautes Combes : ce club n'étant pas engagé et donc pas réglé sa cotisation cette saison ne disposera pas du droit de vote lors de l'AG.

Coin des compétitions :

- Futsal :
 - Aucune équipe inscrite en championnat
 - Futsal « pratique associée » : incertitude sur l'utilisation des salles. Aucune décision pour l'instant quant à l'organisation de cette pratique qui de toute façon sera réduite : 1 journée par catégorie des U9 à U18. Le Secrétariat contactera les responsables administratifs des salles pour connaître les disponibilités.
- Championnats herbe : quelques rencontres reportées pour cause de Covid.

Demandes de dérogation :

Deux demandes de sous-classements ont été sollicitées :

- Club de Sirod : cas d'une joueuse U16 n'ayant jamais pratiqué désirant jouer en U15F. Ce CD rappelle que cette licenciée peut jouer en U15G. Après délibération et vote (7 pour, 8 abstentions) une dérogation est accordée dans les conditions suivantes : licenciée n'ayant jamais pratiquée, pas d'équipe U18F à Sirod. Cette dérogation sera unique et nominale.
- Club de Courlaoux : cas d'un licencié U10 voulant jouer en U9. Dérogation accordée avec les conditions suivantes : pas d'équipe U11 dans le club. Cette dérogation sera unique et nominale.

Licences : à la date du 5 octobre 7634 licences ont été enregistrées alors qu'en 2019 il y en avait 7964 soit un recul de 4,1 %. Baisse sensible du nombre d'arbitres (119 à 90) et hausse notable des Sen F (275 à 338). Baisse également des dirigeants (957 à 867), du FAG (1666 à 1396) quant aux SeniorsG légère hausse de 9 unités.

Le chiffre de FAG de 1666 est le plus faible enregistré depuis 5 ans. Meilleur chiffre en 2018 : 1847.

Président du District

Michel SORNAY

Secrétaire Général du District

Alain BOUVIER

Prochain bureau :

Prochain CD :